



Observatoire
du Crédit et
de l'Endettement

PROGRAMME
**COLLOQUE
ANNIVERSAIRE**

30 ANS DE L'OBSERVATOIRE

*Zoom sur la lutte contre
le surendettement
en Europe*

21 novembre 2024

Bruxelles
Banque nationale de Belgique

Information et inscription :

www.observatoire-credit.be

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8h30 **Accueil**

9h-9h30 **Exposé introductif, 30 ans de l'OCE : rétrospective, dates-clés, quiz**

Modérateur de la journée : **Michel Forges**, Avocat associé, Faber inter Légal et membre de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement

9h30-10h15 **Le surendettement aux Pays-Bas**

Exposé par **Joeri Eijzenbach**, NVVK

10h15-10h35 **Pause-café**

10h35-11h20 **Le surendettement en Italie**

Exposé par **Luca Rizzitano**, I Diritti del Debitore

11h20-12h05 **Le surendettement en Belgique**

Exposé par **Elisa Dehon** et **Sabine Thibaut**, Observatoire du Crédit et de l'Endettement

12h05-12h30 **Questions/réponses** avec la salle

12h30-13h30 **Walking-lunch**

13h30-14h15 **Le surendettement en France**

Exposé par **Hélène Tanguy**, Banque de France

14h15-15h **Le surendettement en Slovaquie**

Exposé par **Peter Daniel**, membre d'ECDN

15h-16h15 **Panel de discussion et échanges avec la salle**

16h15-16h30 **Conclusion** par **Caroline Jeanmart**, Observatoire du Crédit et de l'Endettement

16h30 **Cocktail**

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Banque nationale de Belgique - Auditorium
Rue Montagne aux Herbes potagères, 61 à 1000 Bruxelles
Accès en train, métro, bus: arrêt Bruxelles - Central

Langues de travail

Anglais / Néerlandais / Français, une traduction simultanée est assurée

Prix (TVA 0%)

- Tarif normal : 100€
- Tarif assistant social : 85€
- Tarif étudiant : 25€

Ces prix comprennent l'inscription, l'interprétation, la documentation, le lunch et le cocktail.

Dédit avec remboursement des droits d'inscription jusqu'au 14 novembre 2024

Accréditation

- Avocats OBFG : 6 points
- Avocats OVB : 6 points
- Centre d'expertise juridique social pour les huissiers de justice : 6 points
- L'Institut de Formation Judiciaire prendra en charge les frais d'inscription des magistrats, stagiaires judiciaires et membres du personnel de l'ordre judiciaire. L'Institut de Formation Judiciaire ne prendra pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent, mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

Inscription

Via notre site internet : www.observatoire-credit.be («Nos événements»)

Information

L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement
Château de Cartier – Place du Perron n°38, B-6030 Marchienne-au-Pont
Tél : 32-(0)71/33.12.59 Fax : 32-(0)71/32.25.00
E-mail : info@observatoire-credit.be